

INFORMATIONS PREVENTIVES DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS (ARTICLE L.12 5-2 du code de l'environnement)

COMMUNE DE TERCILLAT



DICRIM

DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL SUR LES RISQUES MAJEURS

A conserver

Nota : Version complète du DCRIM disponible en mairie

Madame, Monsieur

La sécurité des habitants est l'une des préoccupations de la municipalité.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que des consignes de sécurité à connaître en cas d'événement.

Il mentionne également les actions à mener afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Je vous souhaite une bonne lecture en espérant ne jamais mettre en pratique ce document

Le Maire,

1. Site internet
2. Référence : www.georisque.gouv.fr

QU'EST-CE QU'UN RISQUE MAJEUR ?

Le risque majeur, c'est une menace directe sur l'homme, sur les biens et sur l'environnement. Un risque majeur se distingue d'un simple accident par l'ampleur des moyens organisationnels, humains et techniques à mettre en œuvre, pour assurer la protection de la population.

La commune est principalement exposée aux risques majeurs suivants.

Tempête

Chute abondante de neige

Sismique zone 2 (aléa faible)

Transport de matières dangereuses

Le plan communal de sauvegarde (PCS) est la réponse de sécurité civile de la commune.

Le PCS est consultable en mairie

GENDARMERIE	17	MAIRIE	05.55.80.62.54
POMPIERS	18	PREFECTURE	05.55.51.59.00
SAMU	15	E.R.D.F	09.72.67.50.23
URGENCES	112	G.R.D.F	0800.47.33.33
URGENCES		EAU	02.54.30.64.13
MALENTENDANT	114	HOPITAL	05.55.51.70.00

INFORMATIONS PREVENTIVES DES POPULATIONS SUR LES RISQUES MAJEURS (ARTICLE L.12 5-2 du code de l'environnement)

EVENEMENTS METEOROLOGIQUES

Les consignes de sécurité

WWW.FRANCE.METEOFRANCE.COM/VIGILANCE

Carte actualisée à 06H00 et 16H00 : elle informe la population de :

- Difficultés de circulation sur les routes.
- Chutes d'arbres ou objets divers, arrachage de toitures.
- Dégâts matériels importants.
- Coupures d'électricité et/ou de téléphone.
- Montée du niveau de l'eau et inondation.
- Conséquences sur la santé humaine.....

ALERTE JAUNE : soyez attentifs

ALERTE ORANGE : soyez très vigilant

ALERTE ROUGE : vigilance absolue

AVANT UNE ALERTE

- Prévoir un éclairage de secours et une radio avec des piles.
- prévoir de l'eau et des denrées non périssables

PENDANT L'ALERTE

- S'informer (télé et radio)
- Limiter les déplacements
- Ne jamais intervenir sur les toitures, ne pas toucher les fils électriques tombés au sol.
- Respecter les consignes des autorités officielles.

TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

Les consignes de sécurité

BONS REFLEXES

Si vous êtes témoin d'un accident de transport de matières dangereuses :
Prévenir les secours (18 ou 112)

PENDANT :

- Si vous habitez près de l'accident :
 - Se tenir informé et respecter les consignes des autorités.
 - Rester à l'abri dans votre maison
 - Respecter les interdictions de circuler ou stationner et les déviations ;
 - Penser à préparer un sac avec quelques affaires, vos papiers et surtout vos médicaments.
 - Se tenir prêt à évacuer en cas d'alerte de la commune.
 - N'évacuer que sur la demande des autorités

SEISME

Les consignes de sécurité

AVANT :

- Repérer les points de coupure du gaz, eau, électricité.
- Fixer les appareils et les meubles lourds

PENDANT :

Rester où l'on est :

-A l'intérieur : se mettre près du mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides, s'éloigner des fenêtres.

-A l'extérieur : ne pas rester sous des fils électriques ou sous ce qui peut s'effondrer (ponts, corniches, toitures, arbres)

-En voiture ou assimilé : s'arrêter et ne pas descendre avant la fin des secousses.

-Se protéger la tête avec les bras.

-Ne pas allumer de flamme

APRES :

- Après la première secousse, se méfier des répliques : il peut y avoir d'autres secousses. Vérifier l'eau, l'électricité, le gaz : en cas de fuite de gaz ouvrir les fenêtres et les portes, s'éloigner et prévenir les autorités.

-Si l'on est bloqué sous les décombres, garder son calme et signaler sa présence en frappant sur l'objet le plus approprié (table, poutre canalisation,..)